

# former & transformer

LES ORGANISATIONS ET  
LEURS ÉQUIPES POUR  
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
Action de formation

**MYPlanet**  
par la Fondation GoodPlanet

Catalogue mis à jour en septembre 2023,  
tarifs applicables jusqu'en décembre 2023.

# Édito

Saviez-vous que près d'1 Français sur 2 considère que son entreprise n'en fait pas assez pour la transition écologique ?

Plus que jamais, nous avons besoin de nous former sur les sujets criant de notre actualité. Et de nous poser cette double question : **dans quel monde souhaitons-nous vivre demain et comment y contribuer ?** À l'échelle individuelle comme collective, nous avons le devoir de passer à l'action. Pour cela, il nous faut d'abord comprendre les enjeux environnementaux et sociaux de notre époque, puis imaginer ensemble des futurs désirables.

Parce que les organisations sont composées d'hommes et de femmes qui ont à cœur de faire évoluer leurs métiers et de faire converger leur quête de sens personnelle et professionnelle, la Fondation GoodPlanet – via sa filiale MyPlanet, accompagne **depuis plus de 10 ans** les acteurs et actrices de la société dans cette nécessaire transition écologique et solidaire : animation d'ateliers de sensibilisation, facilitation en entreprise, réalisation de bilan carbone et de stratégie de réduction de l'empreinte environnementale, etc.

Forts de ces expériences, nous souhaitons désormais former leurs collaborateurs aux grands enjeux de la transition et leur donner des clés pour agir concrètement et développer des compétences essentielles pour transformer de l'intérieur leurs organisations. Afin de favoriser l'innovation et l'évolution des pratiques, nous proposons l'étude de 4 thématiques phares dans nos formations : le climat, la biodiversité, l'économie circulaire et l'alimentation durable. Ainsi, les fondamentaux sont acquis et les stagiaires davantage en mesure de soutenir la transition au sein de leurs structures. Nous concevons également, pour vous et avec vous, des formations adaptées à vos besoins et animées par des experts de la Fondation GoodPlanet ou faisant partie de notre réseau.

Au-delà du contenu et des savoirs partagés, nous attachons également une forte importance aux formats de nos formations. Experts en ingénierie pédagogique et animateurs de nombreux ateliers de sensibilisation en entreprise, nous proposons des formations impliquantes pour nos stagiaires. Notre ingénierie pédagogique repose sur une participation active des stagiaires et une approche positive de l'écologie.

Qu'elles soient clé-en-main ou sur-mesure, nos formations peuvent avoir lieu chez vous ou dans le cadre verdoyant et préservé du Domaine de Longchamp, à Paris. Ayant à cœur que les pairs puissent se rencontrer et échanger, nous avons privilégié un **format 100% présentiel pour un vrai moment de convivialité et de partage**. Selon les besoins, les formations peuvent être entièrement dédiées à un groupe de collaborateurs d'une même entreprise ou proposées à plusieurs collaborateurs de différentes entreprises pour diversifier les points de vue et favoriser le partage d'expérience entre pairs.

Participer à une formation de l'Institut MyPlanet, c'est la première étape pour vous rendre acteur et actrice du changement et, ainsi, placer l'écologie au cœur des consciences.

Nous choisir, c'est aussi la possibilité de **concrétiser le changement** au cœur de votre organisation : entreprise, ONG, collectivité, etc.. Pour maximiser votre impact, nous offrons de vous accompagner sur la durée et ainsi de matérialiser votre engagement : accompagnement RSE, bilan carbone, mise en œuvre des plans d'action de réduction d'impact, contribution à la neutralité carbone, etc.

**Dans la bienveillance et l'optimisme, toute l'équipe a hâte de vous accueillir.**

Julie Mathews  
Responsable de l'Accompagnement des entreprises et collectivités

# Présentation

## Institut de formation

### MYPlanet

Enrichis par l'expertise et le savoir-faire des formateurs et formatrices de la Fondation GoodPlanet, l'Institut de formation MyPlanet propose 4 formations accessibles à tous les collaborateurs et collaboratrices, sans prérequis, afin d'acquérir les connaissances essentielles sur les thématiques suivantes : **climat, biodiversité, économie circulaire et alimentation durable.**

Nos formateurs pratiquent une pédagogie active et engageante, ainsi les stagiaires développent les compétences nécessaires pour devenir acteur du changement au sein de leur organisation, tout en se formant dans un cadre inspirant où les équipes peuvent prendre le temps de se retrouver, se ressourcer et échanger.

Former ses collaborateurs avec MyPlanet, c'est ancrer les fondamentaux de la transition environnementale au cœur de chaque métier. Apprendre auprès de nous, c'est vous trans'former pour innover, imaginer et agir.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie  
d'action suivante :  
ACTION DE FORMATION

Depuis le 5 juillet 2023, notre organisme de formation est certifié "Qualiopi". La certification "Qualiopi" atteste de la qualité de l'ensemble des processus mis en oeuvre par l'Institut de formation MyPlanet concourant au bon développement des compétences de nos stagiaires. *Cette certification est une obligation légale pour bénéficier des fonds publics de la formation professionnelle.*



# Sommaire

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| NOS FORMATIONS CLÉ EN MAIN     | PAGE 5  |
| FORMATION CLIMAT               | PAGE 6  |
| FORMATION BIODIVERSITÉ         | PAGE 9  |
| FORMATION ECONOMIE CIRCULAIRE  | PAGE 12 |
| FORMATION ALIMENTATION DURABLE | PAGE 15 |
| NOTRE FORMATION SUR-MESURE     | PAGE 18 |
| NOS ESPACES DE FORMATION       | PAGE 21 |
| NOTRE ÉQUIPE                   | PAGE 22 |
| PLANNING DES FORMATIONS        | PAGE 23 |
| CYCLE DE FORMATION             | PAGE 24 |
| ALLER PLUS LOIN                | PAGE 25 |
| CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE  | PAGE 26 |
| CONTACTS                       | PAGE 28 |

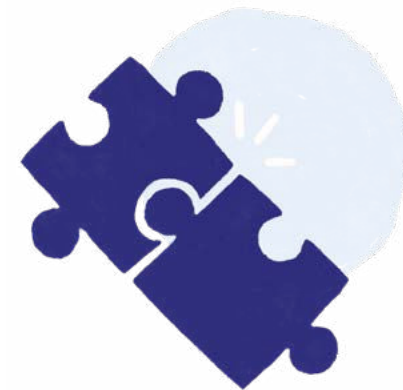
# Nos formations

En fonction de votre besoin, nous vous proposons 2 formats possibles :



## formations clé en main

des formations sur les fondamentaux  
de la thématique choisie accessibles à tous.



## formation sur-mesure

une formation qui s'adapte au plus près  
de vos besoins et répond aux exigences  
spécifiques de votre métier.





formation  
**clé en main**

# climat

Une formation qui propose les fondamentaux pour s'engager dans la transition bas carbone !



# formation climat

Cette formation est essentielle pour tout collaborateur qui souhaite comprendre les grands enjeux climatiques et comment agir au quotidien. Plus que jamais, les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour contribuer à l'objectif de décarbonation et parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050. Les stagiaires pourront comprendre les principaux mécanismes qui régissent la question du dérèglement climatique ainsi qu'identifier quels sont les leviers d'action pour contribuer individuellement et collectivement à la réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Une formation qui propose les fondamentaux pour s'engager dans la transition bas carbone !

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Réalisation d'une **Fresque du climat** et calcul de l'empreinte carbone individuelle

- Causes anthropiques du dérèglement climatique
- Conséquences sur nos écosystèmes et les activités humaines
- Décryptage et compréhension de son impact carbone individuel

Retour sur les enjeux et messages clés à retenir

- Ordre de grandeurs et chiffres clés
- Actualités mondiales et nationales
- Définition de la neutralité carbone

Présentation de solutions et d'actions pour réduire son impact carbone :

- Solutions individuelles
- Bonnes pratiques dans le milieu professionnel : cas inspirants

Production d'un canevas de plan d'actions pour votre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Quels leviers et freins au sein de mon entreprise pour atteindre la neutralité carbone ?

- Partage des travaux et revue critique

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

**Le petit +**

Un rendez-vous de suivi en ligne avec le groupe vous sera proposé pour partager vos avancées suite à votre journée de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous favorisons une démarche pédagogique active. Notre objectif pédagogique ? Vous rendre acteur et autonome dans la démarche d'apprentissage. Parce qu'apprendre ce n'est pas recevoir mais s'emparer des connaissances.

- Apports théoriques, réflexions individuelles et collectives
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer durablement les acquis
- Mutualisation de bonnes pratiques : projet de groupe et étude de cas

## OBJECTIFS

- Comprendre le phénomène du changement climatique
- Appréhender les principaux concepts scientifiques associés
- Décrypter les conséquences et impacts du dérèglement climatique
- Identifier les leviers d'action individuels et collectifs
- Construire un plan d'action pour son entreprise en s'inspirant d'exemples et témoignages
- S'approprier les moyens d'action et outils à mobiliser dans son entreprise

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test de positionnement
- Évaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation

# infos pratiques

## CONTACT

Nous contacter via le formulaire :  
<https://forms.office.com/e/kW8Zxy8hWm>

## DURÉE

7 heures de formation

Modalités d'organisation : 1 journée ou 2 demi-journées

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est d'un mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés et de façon la plus consciencieuse possible, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant se former sur les grands enjeux de la transition écologique.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 personnes  
Maximum 15 personnes

## TARIFS

- La formation intra entreprise ( de 8 à 15 personnes ) :
  - 4000€ HT (repas inclus) au Domaine de Longchamp
  - 3250€ HT dans vos locaux

Pour toute demande intra-entreprise : contacter notre équipe au 07 69 54 40 25 ou par mail à l'adresse [entreprise@goodplanet.org](mailto:entreprise@goodplanet.org)

- La formation inter entreprise au Domaine de Longchamp : 700€ HT par personne (repas inclus).

Sessions inter : consulter les dates dans la rubrique formation du site internet <https://www.goodplanet.org/fr/institut-de-formation-myplanet/>

*Cette formation n'est pas éligible au CPF.*

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou à la Fondation GoodPlanet.

Les frais liés au déplacement du formateur ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

## PRÉREQUIS

Aucun

## DÉROULÉ TYPE D'UNE JOURNÉE DE FORMATION

8h30 : Accueil des participants

9h : Démarrage de la formation

10h30 - 10h40 : Pause de la matinée

12h30 - 13h45 : Pause déjeuner

14h : Reprise de la formation

15h45 - 15h55 : Pause de l'après-midi

17h30 : Fin de la journée de formation

À noter : ces horaires sont donnés à titre indicatif, le déroulé de la journée est susceptible d'être modifié en fonction de vos besoins et contraintes.

Déroulé uniquement valable pour une journée de formation au sein de nos locaux, au Domaine de Longchamp.

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [aline@goodplanet.org](mailto:aline@goodplanet.org)







formation  
**clé en main**



# biodiversité

Une formation qui propose les fondamentaux pour agir en faveur de la biodiversité !



# formation biodiversité

Cette formation est essentielle pour tout collaborateur qui souhaite comprendre les grands enjeux liés à la biodiversité. Plus que jamais, les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour contribuer à la préservation du vivant et garantir un monde viable pour demain. Les stagiaires pourront comprendre les services que nous rend le vivant au quotidien et en quoi sa préservation est essentielle à la pérennité de nos organisations. Ils pourront également identifier les leviers d'action pour contribuer individuellement et collectivement à la réduction d'impact environnemental.

Une formation qui propose les fondamentaux pour agir en faveur de la biodiversité !

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Présentation des enjeux, chiffres et messages clés

- Définition : qu'est-ce que la biodiversité ?
- Comprendre le fonctionnement des écosystèmes
- Les causes de l'érosion de la biodiversité : pourquoi la biodiversité est-elle en danger ?
- Biodiversité et climat : illustration avec une étude de cas

Réalisation d'une **Fresque de la biodiversité**

- Découvrir divers écosystèmes
- Comprendre les interactions entre les espèces et leurs biotopes
- Appréhender les principaux services écosystémiques rendus
- Les 5 grandes pressions et l'impact de l'Homme

Présentation de solutions et d'actions pour réduire son empreinte biodiversité :

- Solutions individuelles
- Bonnes pratiques dans le milieu professionnel : cas inspirants

Production d'un canevas de plan d'actions pour votre stratégie biodiversité

Quels leviers et freins au sein de mon entreprise pour préserver la biodiversité ?

- Partage des travaux et revue critique

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

**Le petit +**

Un rendez-vous de suivi en ligne avec le groupe vous sera proposé pour partager vos avancées suite à votre journée de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous favorisons une démarche pédagogique active. Notre objectif pédagogique ? Vous rendre acteur et autonome dans la démarche d'apprentissage. Parce qu'apprendre ce n'est pas recevoir mais s'emparer des connaissances.

- Apports théoriques, réflexions individuelles et collectives
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer durablement les acquis
- Mutualisation de bonnes pratiques : projet de groupe et étude de cas

## OBJECTIFS

- Comprendre les définitions de la biodiversité et des services écosystémiques
- Appréhender les causes de l'érosion de la biodiversité
- Décrypter les conséquences et impacts de la destruction de nos écosystèmes
- Identifier les leviers d'action individuels et collectifs
- Construire un plan d'action pour son entreprise en s'inspirant d'exemples et témoignages
- S'approprier les moyens d'action et outils à mobiliser dans son entreprise

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test de positionnement
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation

# infos pratiques

## CONTACT

Nous contacter via le formulaire :  
<https://forms.office.com/e/kW8Zxy8hWm>

## DURÉE

7 heures de formation

Modalités d'organisation : 1 journée ou 2 demi-journées

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est d'un mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés et de façon la plus consciencieuse possible, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant se former sur les grands enjeux de la transition écologique.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 personnes  
Maximum 15 personnes

## TARIFS

- La formation intra entreprise ( de 8 à 15 personnes ) :
  - 4000€ HT (repas inclus) au Domaine de Longchamp
  - 3250€ HT dans vos locaux

Pour toute demande intra-entreprise : contacter notre équipe au 07 69 54 40 25 ou par mail à l'adresse [entreprise@goodplanet.org](mailto:entreprise@goodplanet.org)

- La formation inter entreprise au Domaine de Longchamp : 700€ HT par personne (repas inclus).

Sessions inter : consulter les dates dans la rubrique formation du site internet <https://www.goodplanet.org/fr/institut-de-formation-myplanet/>

*Cette formation n'est pas éligible au CPF.*

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou à la Fondation GoodPlanet.

Les frais liés au déplacement du formateur ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

## PRÉREQUIS

Aucun

## DÉROULÉ TYPE D'UNE JOURNÉE DE FORMATION

8h30 : Accueil des participants

9h : Démarrage de la formation

10h30 - 10h40 : Pause de la matinée

12h30 - 13h45 : Pause déjeuner

14h : Reprise de la formation

15h45 - 15h55 : Pause de l'après-midi

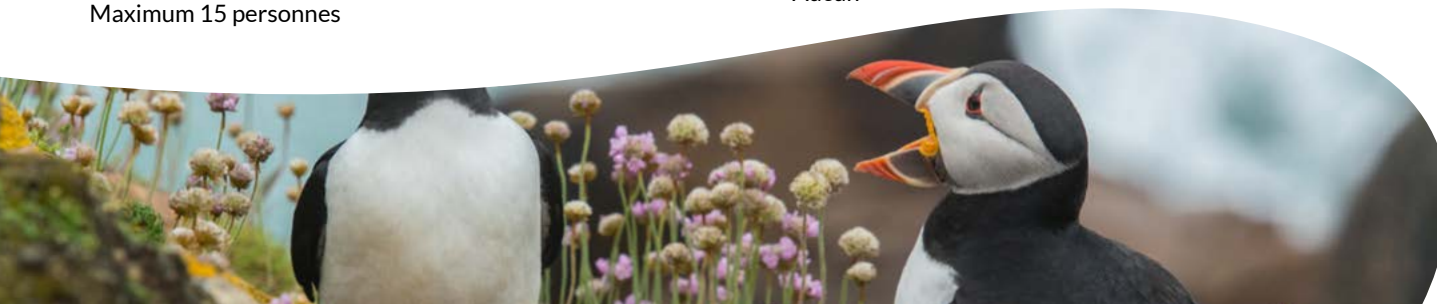
17h30 : Fin de la journée de formation

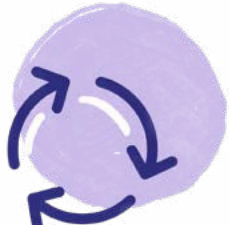
A noter : ces horaires sont donnés à titre indicatif, le déroulé de la journée est susceptible d'être modifié en fonction de vos besoins et contraintes.

Déroulé uniquement valable pour une journée de formation au sein de nos locaux, au Domaine de Longchamp.

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [aline@goodplanet.org](mailto:aline@goodplanet.org)





formation  
**clé en main**

# économie circulaire

Une formation qui propose les fondamentaux pour s'engager dans une transition compatible avec les limites planétaires.





# formation économie circulaire

Cette formation est essentielle pour tout collaborateur qui souhaite comprendre les grands enjeux de l'économie circulaire. Plus que jamais, les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour initier la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire afin de respecter les frontières du système Terre. Les stagiaires pourront comprendre les principales notions de circularité et d'utilisation efficiente des ressources ainsi qu'identifier les leviers d'action pour contribuer individuellement et collectivement à l'utilisation raisonnée des ressources.

Une formation qui propose les fondamentaux pour s'engager dans une transition compatible avec les limites planétaires.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Présentation des enjeux et grands principes de l'économie circulaire

- Définition : qu'est-ce que l'économie circulaire ?
- Pourquoi et comment préserver nos ressources naturelles
- Introduction à la règle des 4 R : Réduire, Réemployer, Réutiliser, Recycler

Réalisation de l'atelier "**La roue des limites planétaires**" pour discerner le lien entre notre modèle économique et les frontières physiques de nos ressources et grands processus physico-chimiques qui régissent la vie sur Terre

- Découvrir les limites planétaires
- Comprendre les interactions entre ces limites
- Appréhender les principales conséquences du dépassement du système Terre

Présentation de solutions et d'actions pour concevoir en circulaire et rester dans un espace sûr et certain pour l'Homme

- Solutions individuelles
- Bonnes pratiques dans le milieu professionnel : cas inspirants

Production d'un canevas de plan d'actions pour votre stratégie environnementale

- Atelier innovation : changer de paradigme dans votre métier !

Quels leviers et freins au sein de mon entreprise pour préserver notre système Terre et ses ressources ?

- Partage des travaux et revue critique

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

**Le petit +**

Un rendez-vous de suivi en ligne avec le groupe vous sera proposé pour partager vos avancées suite à votre journée de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous favorisons une démarche pédagogique active. Notre objectif pédagogique ? Vous rendre acteur et autonome dans la démarche d'apprentissage. Parce qu'apprendre ce n'est pas recevoir mais s'emparer des connaissances.

- Apports théoriques, réflexions individuelles et collectives
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer durablement les acquis
- Mutualisation de bonnes pratiques : projet de groupe et étude de cas

## OBJECTIFS

- Comprendre le modèle de l'économie circulaire et celui des limites planétaires
- Appréhender les principaux concepts scientifiques associés
- Décrypter les conséquences et impacts du dérèglement de notre système Terre
- Identifier les leviers d'action individuels et collectifs
- Construire un plan d'action pour son entreprise en s'inspirant d'exemples et témoignages
- S'approprier les moyens d'action et outils à mobiliser dans son entreprise

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test de positionnement
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation

# infos pratiques

## CONTACT

Nous contacter via le formulaire :  
<https://forms.office.com/e/kW8Zxy8hWm>

## DURÉE

7 heures de formation

Modalités d'organisation : 1 journée ou 2 demi-journées

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est d'un mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés et de façon la plus consciencieuse possible, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant se former sur les grands enjeux de la transition écologique.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 personnes  
Maximum 15 personnes

## TARIFS

- La formation intra entreprise ( de 8 à 15 personnes ) :
  - 4000€ HT (repas inclus) au Domaine de Longchamp
  - 3250€ HT dans vos locaux

Pour toute demande intra-entreprise : contacter notre équipe au 07 69 54 40 25 ou par mail à l'adresse [entreprise@goodplanet.org](mailto:entreprise@goodplanet.org)

- La formation inter entreprise au Domaine de Longchamp : 700€ HT par personne (repas inclus).

Sessions inter : consulter les dates dans la rubrique formation du site internet <https://www.goodplanet.org/fr/institut-de-formation-myplanet/>

*Cette formation n'est pas éligible au CPF.*

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou à la Fondation GoodPlanet.

Les frais liés au déplacement du formateur ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

## PRÉREQUIS

Aucun

## DÉROULÉ TYPE D'UNE JOURNÉE DE FORMATION

8h30 : Accueil des participants

9h : Démarrage de la formation

10h30 - 10h40 : Pause de la matinée

12h30 - 13h45 : Pause déjeuner

14h : Reprise de la formation

15h45 - 15h55 : Pause de l'après-midi

17h30 : Fin de la journée de formation

A noter : ces horaires sont donnés à titre indicatif, le déroulé de la journée est susceptible d'être modifié en fonction de vos besoins et contraintes.

Déroulé uniquement valable pour une journée de formation au sein de nos locaux, au Domaine de Longchamp.

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [aline@goodplanet.org](mailto:aline@goodplanet.org)



formation  
**clé en main**



# alimentation durable

Une formation qui propose les fondamentaux pour s'engager dans la transition du système alimentaire !





# formation alimentation durable

Cette formation est essentielle pour tout collaborateur qui souhaite comprendre les grands enjeux de l'alimentation durable. Plus que jamais, les entreprises ont un rôle majeur à jouer pour contribuer à l'amélioration de la restauration collective et plus globalement pour repenser la manière dont nous nous nourrissons. Les stagiaires pourront mieux comprendre les clés de l'alimentation durable ainsi qu'identifier les leviers d'action pour contribuer individuellement et collectivement à un système alimentaire résilient et inclusif.

Une formation qui propose les fondamentaux pour s'engager dans la transition du système alimentaire !

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction et animation brise-glace

Réalisation de la **Fresque de l'agriculture**

- Comprendre les caractéristiques du modèle agricole contemporain
- Présentation des principaux impacts de ce modèle agricole
- Illustration de l'agroécologie

Définition de l'alimentation durable

- Appréhender les interactions entre notre système alimentaire et le climat, la biodiversité et les ressources naturelles
- Présentation des acteurs du système alimentaire français
- Acquérir les fondamentaux de l'alimentation durable en restauration commerciale & collective

Présentation de solutions et d'actions

- Solutions individuelles
- Bonnes pratiques dans le milieu professionnel : cas inspirants

Production d'un canevas de plan d'actions au sein de son entreprise pour mettre en oeuvre une politique d'alimentation responsable

Quels leviers et freins au sein de mon entreprise pour mettre en oeuvre cette stratégie d'alimentation responsable ?

- Partage des travaux et revue critique

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

## OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement du modèle agricole et alimentaire actuel
- Appréhender les principaux enjeux de l'alimentation durable : approvisionnement responsable, végétalisation de l'assiette, réduction du gaspillage alimentaire
- Décrypter les conséquences et impacts du modèle agricole contemporain
- Identifier les leviers d'action individuels et collectifs
- Construire un plan d'action pour son entreprise en s'inspirant d'exemples et témoignages
- S'approprier les moyens d'action et outils à mobiliser dans son entreprise

### Le petit +

Un rendez-vous de suivi en ligne avec le groupe vous sera proposé pour partager vos avancées suite à votre journée de formation

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous favorisons une démarche pédagogique active. Notre objectif pédagogique ? Vous rendre acteur et autonome dans la démarche d'apprentissage. Parce qu'apprendre ce n'est pas recevoir mais s'emparer des connaissances.

- Apports théoriques, réflexions individuelles et collectives
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer durablement les acquis
- Mutualisation de bonnes pratiques : projet de groupe et étude de cas

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test de positionnement
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation



# infos pratiques

## CONTACT

Nous contacter via le formulaire :  
<https://forms.office.com/e/kW8Zxy8hWm>

## DURÉE 🕒

7 heures de formation

Modalités d'organisation : 1 journée ou 2 demi-journées

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est d'un mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés et de façon la plus consciencieuse possible, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant se former sur les grands enjeux de la transition écologique.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS 👤

Minimum 8 personnes  
Maximum 15 personnes

## TARIFS

- La formation intra entreprise (de 8 à 15 personnes) :
  - 4000€ HT (repas inclus) au Domaine de Longchamp
  - 3250€ HT dans vos locaux

Pour toute demande intra-entreprise : contacter notre équipe au 07 69 54 40 25 ou par mail à l'adresse [entreprise@goodplanet.org](mailto:entreprise@goodplanet.org)

- La formation inter entreprise au Domaine de Longchamp : 700€ HT par personne (repas inclus).

Sessions inter : consulter les dates dans la rubrique formation du site internet <https://www.goodplanet.org/fr/institut-de-formation-myplanet/>

*Cette formation n'est pas éligible au CPF.*

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou à la Fondation GoodPlanet.

Les frais liés au déplacement du formateur ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

## PRÉREQUIS

Aucun

## DÉROULÉ TYPE D'UNE JOURNÉE DE FORMATION

8h30 : Accueil des participants

9h : Démarrage de la formation

10h30 - 10h40 : Pause de la matinée

12h30 - 13h45 : Pause déjeuner

14h : Reprise de la formation

15h45 - 15h55 : Pause de l'après-midi

17h30 : Fin de la journée de formation

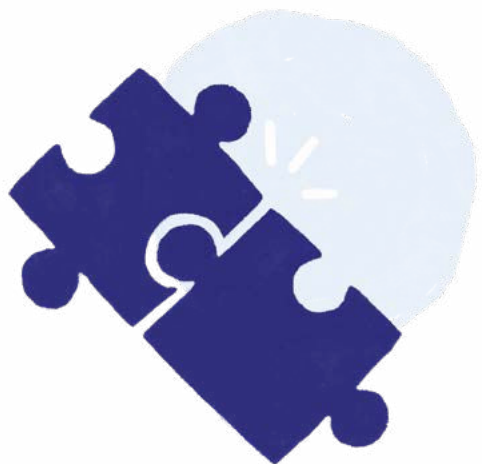
A noter : ces horaires sont donnés à titre indicatif, le déroulé de la journée est susceptible d'être modifié en fonction de vos besoins et contraintes.

Déroulé uniquement valable pour une journée de formation au sein de nos locaux, au Domaine de Longchamp.

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [aline@goodplanet.org](mailto:aline@goodplanet.org)





# formation sur-mesure

Une formation qui s'adapte à vos besoins et métiers.



# formation sur-mesure

Nous proposons également d'autres modules de formation pour compléter nos formations clé en main. Ces modules sont développés sur demande, en fonction de vos attentes et activité professionnelle. Ils peuvent par exemple être utiles si vous souhaitez approfondir une thématique ou apprendre auprès d'un formateur spécialiste de votre secteur d'activité.

Grâce à notre réseau d'experts nous vous suggérons des formats innovants et spécifiques à votre profession.

Nos formations sur-mesure sont accessibles uniquement en intra entreprise.

## DURÉE

7 heures de formation

Modalités d'organisation : 1 journée ou 2 demi-journées

## LIEU

Formation à réaliser dans les locaux de l'entreprise ou à la Fondation GoodPlanet. Les frais liés au déplacement du formateur ne sont pas inclus dans le prix de la formation.

## TARIFS

4500€ HT la session dans vos locaux

5000€ HT la session (repas inclus) au Domaine de Longchamp

*Cette formation n'est pas éligible au CPF.*

## PUBLIC

Tout collaborateur souhaitant se former sur les grands enjeux de la transition écologique.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 personnes

Maximum 15 personnes

## PRÉREQUIS

Aucun

## DÉLAI DE TRAITEMENT DE DEMANDE

Notre délai moyen de mise en place d'une action de formation intra entreprise est d'un mois à partir de la formulation de la demande, nous permettant de réaliser, à vos côtés et de façon la plus consciencieuse possible, le recueil des besoins réels et l'élaboration du projet de formation.

## CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes de formation sur-mesure pour votre organisation à l'adresse :

[entreprise@goodplanet.org](mailto:entreprise@goodplanet.org)

## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter la référente handicap à l'adresse : [aline@goodplanet.org](mailto:aline@goodplanet.org)



# nos espaces de formation

Nos formations peuvent avoir lieu dans nos locaux au Domaine de Longchamp ou au sein de votre entreprise, en fonction de votre besoin.

Le Domaine de Longchamp est un lieu d'exception pour vous former :  
un écrin de verdure en plein Paris !





# Nos espaces de formation



# Notre équipe

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos besoins de formation et construire ensemble une offre adaptée à vos attentes.



Coordination pédagogique

**MARIE-SARAH CARCASSONNE**

FORMATRICE, CHARGÉE DE LA FORMATION

Une expertise riche de **3 années d'animation** auprès de publics de tous secteurs. Plus de **4500 personnes sensibilisées** via différents formats (conférence, quizz, fresques, formations).

Publicis  
Conseil

*Mention spéciale à notre animatrice Marie-Sarah qui a su nourrir notre groupe sur ce sujet complexe et mobiliser l'énergie positive des uns et des autres tout au long de l'atelier.*

BNP Paribas  
Personal Finance

*Outre le lieu, qui est très agréable, les prestations de GoodPlanet sont non seulement très intéressantes mais de grande qualité, tout comme notre animatrice Marie-Sarah.*

MACSF  
Assurances

*La Fondation GoodPlanet réunit beaucoup de qualité, un site hors norme et dépaysant à proximité de Paris, des animateurs de qualité, des animations et expositions bien choisies. Bref un beau voyage au pays de l'écologie et de la RSE !*



Coordination générale de l'Institut de Formation MyPlanet

**JULIE MATHEWS**

RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS



Coordination administrative et commerciale

**ALINE MASMONTEIL**

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES ET RÉFÉRENTE HANDICAP

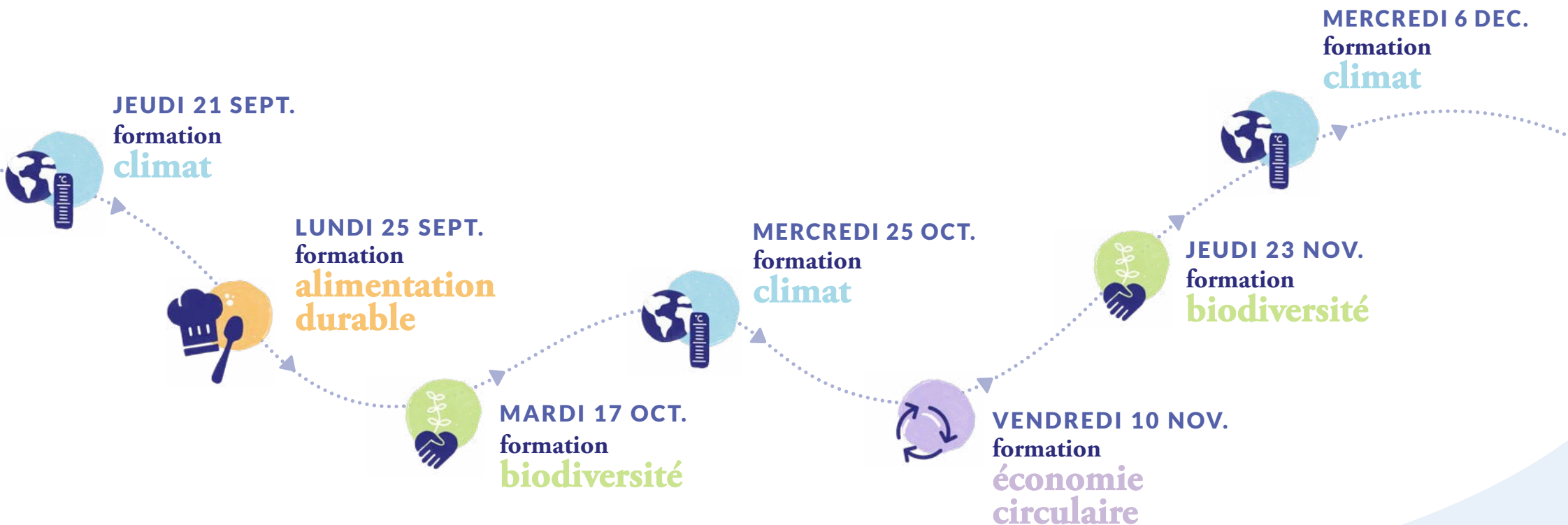


Autres formateurs internes

# Planning des formations inter entreprises à venir

Nos formations sont disponibles pour tous les collaborateurs jusqu'à décembre 2023.

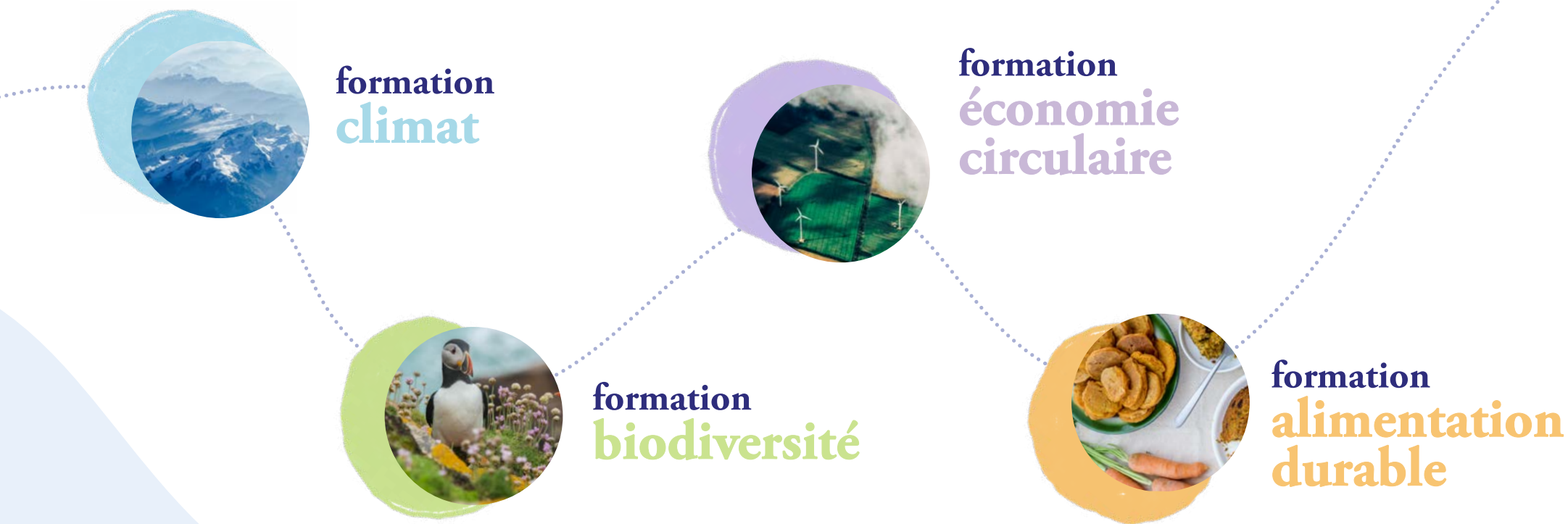
Si vous souhaitez organiser une formation intra entreprise au sein de votre structure à une autre date, n'hésitez pas à [nous contacter](#).



# Cycle de formation

Un parcours qui a du sens.

Nous vous proposons de participer à nos 4 formations dans le cadre d'un parcours complet de formation pour acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension globale des enjeux de la transition et développer les compétences essentielles pour participer à mettre en place une démarche environnementale ambitieuse dans votre structure.

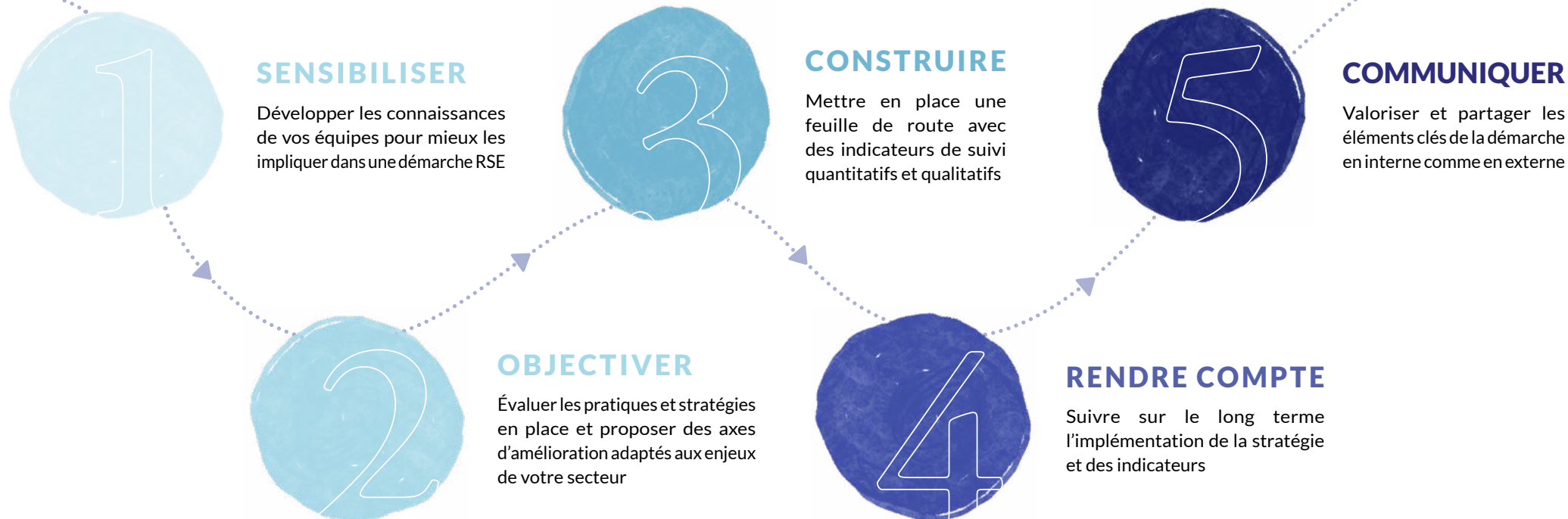




# Aller plus loin...

... que la formation, faites vous accompagner par MyPlanet !

La formation s'inscrit pleinement dans une responsabilité sociétale des entreprises.  
Nous vous accompagnons à la suite de votre voyage pour réduire votre empreinte environnementale et pour construire un parcours qui a du sens : réalisation de bilan carbone, stratégie de réduction d'impact, feuille de route climat, etc...



# Conditions générales de vente

## OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les Conditions Générales de Vente (CGV) développées ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation, de conseils et d'accompagnement proposées par L'Institut de formation MyPlanet.

Ces CGV sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

Ces CGV concernent les formations présentielles, qui peuvent être réalisées dans les locaux de l'Organisme de formation ou dans des locaux loués par ou prêtés à l'Organisme.

## ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de participer activement à l'égalité des chances de tous, L'Institut de formation MyPlanet garantit l'accessibilité des lieux de prestations inter adaptées aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est nommée au sein de L'Institut de formation MyPlanet et pourra être mobilisée à tout moment pour s'assurer de l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap tout au long du parcours de formation (enseignements et évaluation) et ce en prenant en compte les besoins d'adaptation et de compensation.

L'ensemble de l'équipe de L'Institut de formation MyPlanet ainsi que les intervenants extérieurs ont été sensibilisés à la question du handicap et pourront le cas échéant adapter leurs approches et méthodes pédagogiques au type de handicap rencontré.

## INSCRIPTION EN FORMATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Toute inscription ou commande implique l'acceptation sans réserve, par le Client ou le cas échéant le participant, et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente et au Règlement Intérieur de l'organisme de formation L'Institut de formation MyPlanet, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance.

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera prise en compte par L'Institut de formation MyPlanet dès réception du formulaire d'inscription dûment rempli.

Ce formulaire d'inscription vaut acte d'engagement.

En cas de prise en charge par un tiers financeur (région, employeur du client...), les inscriptions sont effectuées directement par l'Organisme de formation, à réception de la liste des participants à la formation.

Dès réception du formulaire d'inscription, L'Institut de formation MyPlanet prendra contact avec le Client et/ou l'organisme ayant réalisé l'inscription pour s'assurer que les prérequis de la formation choisie soient remplis.

Une convention de formation établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail ainsi que l'ensemble des documents administratifs nécessaires à l'entrée en formation sont envoyés au Client à minima 15 jours avant le début de la formation pour finaliser la contractualisation. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à L'Institut de formation MyPlanet un exemplaire signé et portant son cachet. Dès réception, l'inscription est validée et définitive.

## TENUE DE LA FORMATION

Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. L'Institut de formation MyPlanet s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

A confirmation de la tenue de la session, au plus tard 5 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra toutes informations pratiques relatives à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu. Le lieu indiqué sur les supports de communication n'est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, L'Institut de formation MyPlanet peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

En cas de situation exceptionnelle (exemple : COVID 19), impliquant des mesures gouvernementales évolutives pouvant avoir un impact sur la tenue des formations présentielles, L'Institut de formation MyPlanet s'engage à informer le Client dans les meilleurs délais des informations pratiques relatives à la tenue de la formation (au plus tard la semaine précédant la formation).

## MODALITÉS DE FORMATION

L'Institut de formation MyPlanet est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les durées des formations sont précisées sur les différents supports de communication de l'Organisme de formation.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait au règlement intérieur transmis au préalable.

## CONDITIONS DE REUSSITE D'UNE FORMATION

Il est rappelé ici l'importance que les stagiaires puissent être déchargés de toute obligation professionnelle sur les journées de formation. Cela signifie la nécessité qu'ils soient mobilisés uniquement pour le temps de la formation sur les journées dédiées à cela et de ne pas être rappelé dans les services afin de garantir une parfaite concentration des énergies des participant.e.s sur ces temps pédagogiques.

De même, il est recommandé au.x manager.s d'informer les participant.e.s au minimum 15 jours avant la formation du contenu et des modalités de réalisation.

Enfin, il est également très vivement conseillé à l'établissement d'inscrire l'action de formation dans une logique d'amélioration ou de changement de pratiques qui passent notamment par la définition en amont de la formation d'objectifs post-formation. Sans que cela soit une obligation, ceci représente un levier de réussite important pour la mise en œuvre effective des acquis des formations.

## CONDITIONS TARIFAIRES

Tous les tarifs stipulés dans les documents relatant l'offre de formation et d'accompagnement de L'Institut de formation MyPlanet sont formulés en euros et hors taxes, auxquels s'ajoute la TVA.

Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de la commande ou l'inscription en formation. Les tarifs sont forfaitaires et comprennent la documentation pédagogique remise lors des temps de formation.

Cependant, les tarifs n'incluent pas les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration des stagiaires.

Ces conditions tarifaires et l'ensemble des modalités de réalisation de la formation feront l'objet d'une contractualisation entre l'Organisme de formation L'Institut de formation MyPlanet et le Client. La contractualisation prendra la forme d'un devis que le Client s'engage à renvoyer signé en double exemplaire au plus tard la veille de la formation.

## CONDITION DE REPORT OU D'ANNULATION D'UNE FORMATION A L'INITIATIVE DE L'INSTITUT DE FORMATION MYPLANET

L'Organisme de formation L'Institut de formation MyPlanet se réserve le droit d'annuler ou de reporter les formations inscrites à son offre, en cas de force majeure (nombre de participants inadapté, absence de son formateur) sans dédommagement, ni pénalités au client qui pourra alors choisir une autre date de formation.

Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité du prix de la Formation à l'exclusion de toute autre indemnité supplémentaire.

En cas de report ou annulation, le Client sera avisé, au plus tard 5 jours ouvrés avant la date de début de la formation.

L'Organisme de formation peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de force majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (cf : SNCF, RATP, compagnie aérienne, etc.) que le personnel ou représentation de l'Organisme de Formation L'Institut de formation MyPlanet peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

## REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

L'Institut de formation MyPlanet offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par mail à [marie-sarah@goodplanet.org](mailto:marie-sarah@goodplanet.org) au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

## CONDITIONS D'ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE CLIENT

En cas d'annulation de formation par le Client, à moins de 15 jours et plus de 7 jours calendaires avant le début de la formation, L'Institut de formation MyPlanet facturera une indemnité forfaitaire de 50% du prix de la formation. Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Si la notification d'annulation est faite dans un délai inférieur à ces 7 jours calendaires, la formation sera alors due dans sa totalité.

En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa Formation.

## REGLEMENTS DES PRESTATIONS

A l'issue de la formation, L'Institut de formation MyPlanet adressera une facture au Client. Le règlement sera effectué à réception de la facture et des attestations de présence cosignées des stagiaires et du formateur. Le règlement devra être effectué par chèque ou virement à l'ordre de « MyPlanet EURL » dans un délai de 30 jours maximum après réception de la facture. Il est à noter que toute formation commencée est due en totalité et ne pourra pas faire l'objet de remboursement. En cas de règlement par un organisme collecteur ou financeur, l'entreprise s'engage à fournir l'accord écrit de prise en charge au plus tard le premier jour de formation. Dans le cas contraire, le Client sera facturé selon les conditions mentionnées précédemment en lieu et place de l'organisme financeur.

En cas d'absence, les jours non pris en charge par l'organisme collecteur ou financeur seront facturés au Client.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur ou le financeur, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

En cas de retard de paiement et conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce, sera exigée de plein droit et à réception de l'avis adressé au Client, une indemnité calculée sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. L'Institut de formation MyPlanet se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

En cas d'absence ou de retard de règlement, l'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. L'Organisme de formation pourra refuser de délivrer la Formation concernée sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à L'Institut de formation MyPlanet en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de L'Institut de formation MyPlanet pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à L'Institut de formation MyPlanet.

## RESPECT DU PRINCIPE DE CONFIDENTIALITE ET DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont L'Institut de formation MyPlanet ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer. Le Client et les stagiaires s'engagent à n'utiliser les documents, supports, méthodes, techniques et tout produit de la formation que dans le cadre de l'exécution de la relation contractuelle qui lie L'Institut de formation MyPlanet et le Client.

Aucune information ou donnée, en partie ou en totalité, ne pourra être transmise ou rendue accessible à un tiers sans l'accord écrit de L'Institut de formation MyPlanet.

En contrepartie, L'Institut de formation MyPlanet s'engage à ne diffuser aucune des informations ou documents provenant du Client dans le cadre de la compréhension du contexte, du recueil de besoins et de l'élaboration de la commande émanant du Client.

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive de L'Institut de formation MyPlanet et ne peuvent donc en aucun cas être cédés au Client.

## ASSURANCE

Le Client ou le cas échéant le stagiaire s'engage à souscrire durant toute la durée du temps de formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par le stagiaire.

La responsabilité de L'Institut de formation MyPlanet envers le Client est uniquement engagée pour l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client et ne peut excéder le montant de la prestation fournie.

En aucun cas, la responsabilité de L'Institut de formation MyPlanet ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects ou en cas de force majeure.

## COMMUNICATION

Le Client autorise expressément L'Institut de formation MyPlanet et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

## CLAUSE DE NON SOLlicitation DES INTERVENANTS DE L'INSTITUT DE FORMATION MYPLANET

Le Client s'engage strictement à ne pas débaucher ou embaucher le personnel ou représentant (formateur, intervenant, consultant, coach, etc.) ayant participé directement ou indirectement à la réalisation de formation ou d'action et conseils ou d'accompagnement proposés par L'Institut de formation MyPlanet et ce pour une durée de trois à cinq ans suivant la cessation de relations contractuelles entre L'Institut de formation MyPlanet et le Client ou le participant. En cas de non-respect de cette clause, L'Institut de formation MyPlanet pourra exiger au Client le versement d'une indemnité forfaitaire équivalente à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

En ce qui concerne le non-respect de cette clause en cas d'embauche de prestataire de L'Institut de formation MyPlanet, l'Organisme de formation se réserve le droit d'exiger du Client le versement d'une indemnité forfaitaire équivalente à deux cent quarante fois l'indemnité forfaitaire journalière facturée par le prestataire à L'Institut de formation MyPlanet, la TVA en sus.

## LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre L'Institut de formation MyPlanet et ses Clients relèvent de la loi française.

## RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Toute demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation, au 1 carrefour de Longchamp, 75116 PARIS qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

## RESPONSABILITE

Le Client est seul responsable de la consultation et du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation, L'Institut de formation MyPlanet.

La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder, tous préjudices confondus, le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.





# MYPlanet

par la Fondation GoodPlanet

**Pour toute demande d'information et de devis,  
contactez notre équipe aux coordonnées suivantes :**

Mail : [entreprise@goodplanet.org](mailto:entreprise@goodplanet.org)

Fondation GoodPlanet - Domaine de Longchamp  
1, Carrefour de Longchamp  
75116 PARIS  
FRANCE

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie  
d'action suivante :  
ACTION DE FORMATION

[www.goodplanet.org](http://www.goodplanet.org)

N° SIRET : 491 251 252 00012  
Organisme de formation enregistré  
auprès du préfet de la région Ile de France  
sous le numéro : 1175668475